

Un passionnant débat sur l'éolien

À la demande de quatre associations du Sud Morvan (Sauvegarde Sud Morvan, Nature et Paysages en Sud Morvan, association Vents du Sud Morvan, Sauvegarde Nature et Paysages de Grury), la journaliste et auteure, Sioux Berger, est intervenue devant une assemblée de deux cents personnes pour évoquer la santé humaine et animale en présence de parcs éoliens.

Courant électrique

Son aventure a commencé dans le Cantal où elle réside. Un agriculteur accusait un parc éolien d'être à l'origine de bien des maux sur son bétail. La journaliste commença alors son enquête et possède de nombreux témoignages.

En l'état actuel des connaissances, il semblerait que les nuisances touchant le monde agricole trouveraient leur origine dans des courants por-



INTERVENANTS. Louis Landrot, Céline Bouvet et Sioux Berger.

teurs venant des failles, et ou des cours d'eau, transportant le courant électrique des éoliennes au transformateur et qu'elles perturberaient, ainsi, la santé des animaux.

Sioux Berger regrette que l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) ne tienne pas compte de

l'effet cocktail des nuisances et n'étudie pas ce qui se passe sous l'effet conjugué d'éoliennes associées à une antenne relais et à une ligne à haute tension.

Céline Bouvet, agricultrice, a ainsi témoigné des nuisances qu'elle a rencontrées avec l'installation du parc éolien des Quatre

Seigneurs, à Nozay, et Purceul, en Loire-Atlantique. Elle raconta comment, par une longue agonie d'une dizaine d'années, son entreprise agricole a périclité.

« Le point essentiel réside dans la coïncidence chronologique entre les travaux d'accès, de câblage et de fondation, et les troubles se manifestant par le refus d'entrer en salle de traite et une agitation importante pendant la traite. »

Didier Guériaux, inspecteur général de la santé publique vétérinaire au sein du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, originaire de Luzy, était présent et connaissait bien le cas de cet élevage.

À la fin du débat, Didier Guériaux expliqua que la science n'avait pas réponse à tout. Il existe des zones d'ombre dans les cas précis des élevages de Nozay et Purceul. ■